



République Française
Département ILLE ET VILAINE
Arrondissement Fougères-Vitré
Commune de Lécousse

**Délibération du Conseil Municipal
Séance du Vendredi 9 Juin 2017**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
22	16	20

L'an 2017, le 9 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lécousse s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARBOEUF Bernard, Maire, Conseiller Régional, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 02/06/2017 et affichés à la porte de la Mairie le 02/06/2017.

Vote	
A l'unanimité	
Pour : 20	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Présents : Bernard MARBOEUF, Maire, Conseiller Régional, Anne PERRIN, Daniel TANCEREL, Mylène LE BERRIGAUD, Joseph PELLEN, Adjoint ; Anne AUFFRET, Noël DEMAZEL, Sébastien ÉTIENNOUL, Maryvonne FEVRIER, Magali FONTAINE, Roland FOUGERAY, Anne-Sophie GAUTIER, Judith GUEFFEN, Paul MUGNIER, Clotilde RAITE, Martine SUPIOT, Conseillers municipaux.

Excusé(s) : Hubert COUASNON (pouvoir à Noël DEMAZEL), Jean-Yves CHAUVEL (pouvoir à M. le Maire), Evelyne FEUVRIER (pouvoir à Maryvonne FEVRIER), Jean-Pierre ROGER (pouvoir à Anne PERRIN), Patrick LECAUX, Myriam TOUCHARD.

Secrétaire de séance : Magali FONTAINE

Mme Perrin présente au Conseil municipal les propositions de la commission pour l'année scolaire 2017/2018 concernant les crédits alloués aux écoles d'une part, et les tarifs de facturation des services périscolaires du groupe scolaire Montaubert et des Temps d'activités périscolaires d'autre part.

Après examen, le Conseil municipal valide à l'unanimité les crédits et tarifs proposés par la commission pour l'année scolaire 2017/2018 et repris dans le tableau ci-annexé.

Ces dépenses et recettes sont prévues en section de fonctionnement du budget principal 2017.

Pour extrait conforme au registre,
Lécousse, le 12/06/2017
Bernard MARBOEUF
Maire, Conseiller Régional,



Crédits et tarifs scolaires 2017/2018 - Annexe à la délibération n°2017_064

Crédits scolaires		Tarifs 2017/2018
Ecoles publiques et privées (Lécousse ou extérieur)	Fournitures scolaires par enfant de Lécousse en maternelle ou primaire	30,60 € Idem Fougères
	Arbre de Noël - Maternelle par enfant de Lécousse	8,00 €
Ecoles publiques et privées de Lécousse	Manuels scolaires en école primaire	127,00 €
	Matériel pédagogique en école maternelle (par classe)	0,012 €
	Photocopies : base 1/enfant/jour scolaire + 10 % forfait administration	0,012 €
	Fournitures multimédia :	
	- logiciels (par classe)	24,00 €
	- consommables (par classe maternelle)	24,00 €
	- consommables (par classe primaire)	46,80 €
Ecoles publiques et privées (Lécousse ou extérieur) aide versée aux écoles	Classes de découverte (par enfant de Lécousse)	<i>note 1</i>
	- pour une semaine	4,80 €
	- par jour avec hébergement	3,45 €
	- par jour sans hébergement	3,45 €
<i>note 1</i>	<i>aide versée directement aux familles de Lécousse pour un séjour d'une semaine</i>	35,00 €
collèges-lycées	aide aux voyages scolaires (1 par cycle)	50,00 €

Facturation aux familles

SERVICES PERISCOLAIRES GROUPE SCOLAIRE MONTAUBERT	Etudes surveillées	1,65 €
	Garderie (coût d'1 vacation)	
	- enfant de Lécousse	0,80 €
	- enfant autre commune	0,90 €
	- vacation courte du matin	0,30 €
	Temps du midi - pause méridienne :	
	repas et garderie	
	<i>Maternelle</i>	
	- enfant de Lécousse	4,20 €
	- enfant autre commune	4,50 €
<i>Elémentaire</i>		
- enfant de Lécousse	4,20 €	
- enfant autre commune	4,50 €	
<i>Adulte</i>	4,71 €	
TAP (Temps d'Activités Périscolaires)		
- enfant de Lécousse	15,00 €	
- enfant autre commune	20,00 €	



Bernard MARBOEUF
Maire
Conseiller Régional